

REVENU DE BASE INCONDITIONNEL, VALEUR, DOMINATION

Hugues Poltier

BSN Press | « *A contrario* »

2015/1 n° 21 | pages 35 à 44

ISSN 1660-7880

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-a-contrario-2015-1-page-35.htm>

!Pour citer cet article :

Hugues Poltier, « Revenu de base inconditionnel, valeur, domination », *A contrario* 2015/1 (n° 21), p. 35-44.

Distribution électronique Cairn.info pour BSN Press.

© BSN Press. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Revenu de base inconditionnel, valeur, domination

HUGUES POLTIER

35

On n'ira pas ici par quatre chemins. On soutiendra sans rougir que le revenu de base inconditionnel (RBI) est, dans notre société contemporaine hypercapitaliste, condition de liberté, ou au moins de libération. Que quiconque se réclame du libéralisme et affirme qu'il est une doctrine politique ayant en son centre la liberté doit, sauf inconséquence, déclarer sans détour qu'est intolérable la perpétuation de la domination par le travail. Être une véritable libérale¹, alors, requiert de s'engager pour l'introduction immédiate d'un RBI. Cela afin que la liberté devienne un droit universel et pas juste le privilège de la richesse.

Certes, le RBI n'est pas *la* révolution. Et on peut le regretter. Septante années de « communisme soviétique » nous ont rendu aveugles à ceci : que cette idée a encore son avenir devant nous². Son seul nom suffit encore à pétrifier un auditoire dans le ressassement infini du glacis concentrationnaire du totalitarisme soviétique. Son évocation fonctionne aujourd'hui, ainsi que le souligne souvent A. Badiou, comme une interdiction de penser l'idée même d'une autre forme de vivre ensemble. L'imagination politique est congelée sur l'épisode « guerre froide ». Cette référence fonctionne comme l'*ultima ratio* du débat politique. Et fixe le cadre de la politique normale. Celle-ci se déroule sous le double présupposé que son cadre étant naturel, on ne peut envisager d'en changer quoi que ce soit ; et que le rôle du politique se borne à fixer les règles de la régulation du heurt des intérêts et à proposer, si et seulement si cela s'avère impératif, son arbitrage. Par défaut, la règle est que ce choc des intérêts doit trouver naturellement son point d'équilibre par un accord entre les « partenaires sociaux ». Le nom du mécanisme supposé trouver dans chaque cas ce point d'équilibre est « le marché » – mot magique, qui, inlassablement vient susurrer à nos oreilles déjà conquises la douce mélodie des lendemains chantants et

¹ Pour des raisons de lisibilité, sauf indication particularisante, ce texte est rédigé au féminin, genre qui englobe également les hommes, sans discrimination aucune.

² Comme nous l'annonce Maurice Bellet dans son récent *L'avenir de la révolution*.

harmonieux. De fait, celles qui déplorent la désertion des messes et cultes dominicaux devraient trouver un réconfort dans l'observation que toutes, ou presque, nous nous retrouvons dans la vénération commune et quotidienne du dieu marché qui, demain, nous donnera notre pain quotidien. Demain... car, n'est-ce pas, on ne rase pas gratis. D'abord, il nous faut consentir des sacrifices et nous *remettre* au travail. Nous remettre au travail ? Qui parmi nous a pris des vacances, s'est tourné les pouces ? Je n'en connais guère, même, voire surtout, parmi mes amies « chômeuses ».

36

La valeur de l'idée du RBI ? C'est l'objet de cette contribution que d'en proposer un, modeste, plaidoyer. Son premier mérite, cependant, est précisément de nous faire sortir de la politique normale, de proposer *un changement de paradigme*. La finalité de la politique, nous suggère-t-il, ne serait pas seulement de prévenir la guerre civile en contenant l'affrontement des intérêts dans les bornes de la loi. Mais il serait encore de promouvoir un vivre et faire ensemble convivial dans lequel chaque membre de la cité voit garanti son droit à la conduite autonome de sa vie dans le respect mutuel. Que le jeu des intérêts n'est légitime qu'à la condition que cette exigence de base soit satisfaite. Une révolution copernicienne, comme dirait l'autre... Mais bon, pas encore la révolution.

Pourquoi, donc, toute personne attachée à la liberté comme un droit universel doit-elle, sauf à se contredire, œuvrer de toutes ses forces à l'introduction d'un RBI ? Pour deux raisons étroitement reliées entre elles et à la situation présente. Le dénuement extrême, dans nos sociétés de consommation de masse, est déni de liberté et d'autonomie ; et le ressort de la domination subie par les pauvres réside d'abord dans l'assignation à travailler comme condition d'accès à l'aide sociale. La première ne demande aucune justification. Nul ne peut prétendre qu'est libre la SDF condamnée à trouver son abri contre le froid hivernal dissimulée sous une couverture dans une cabine téléphonique et à aller quémander sa nourriture à la soupe populaire. Et invoquer l'insoutenabilité économique d'une telle mesure est intenable : nos systèmes productifs peuvent produire des quantités phénoménales de biens de consommation avec de moins en moins de travail humain. La limite aujourd'hui n'est pas tant la capacité productive que celle, artificiellement créée, de la demande solvable – même s'il est clair que la finitude des ressources environnementales va de plus en plus s'imposer comme la véritable limite à l'expansion productiviste.

Bornons-nous à développer le second motif – qui nous mènera assez loin on le verra.

De la sommation à l'emploi qui pèse aujourd'hui sur chacune, le phénomène des travailleuses pauvres (Toublan 2013) est une expression exemplaire. Ce cas est emblématique de la forme de la domination qui s'exerce dans nos sociétés, aussi vaut-il de s'y arrêter un instant. La stigmatisation qui frappe la sans-emploi – encore renforcée en Suisse par le niveau relativement faible du chômage en comparaison internationale – est si puissante que, dans l'impossibilité de soutenir la pression sociale qu'elle subit, de guerre lasse et sous la menace de se voir retirer toute aide, elle se résout à accepter le poste qui lui est imposé. Elle accède ainsi à la dignité du travail au prix d'un emploi sous-qualifié et sous-rémunéré. Elle retrouve une dignité sociale au prix d'un travail indigne dans des conditions indignes et si peu rémunéré qu'elle doit frapper à la porte de l'aide sociale. Mais, dit notre politicienne normale, ne vaut-il pas mieux *avoir* un travail plutôt que pas ? « On ne va tout de même pas les assister n'est-ce pas ? » ajoute encore notre politicienne entre deux bouchées de son Chateaubriand arrosé d'un verre de Château Citran 2009. Comme le note Gorz, le travail est ainsi quelque chose que l'on a plutôt que quelque chose que l'on fait (Gorz 1997 : 97). Dans cette accentuation de l'avoir s'indique également que l'objet de cette « possession » est une marchandise rare, un privilège. Partant, un motif suffisant pour son détenteur de se réjouir. Si sinistres qu'en puissent être les conditions et la contrepartie.

Le présupposé de tout ce dispositif est que l'emploi certifié constitue en soi-même et l'insertion et la dignité du soi. Tout plutôt que l'état de chômeuse de longue durée. Parce qu'elle est une travailleuse enregistrée dans les statistiques, elle peut désormais à nouveau s'assumer devant autrui ; elle n'est plus contrainte de raser les murs, emmurée dans sa honte d'être une inutile, une « femme en trop ». Elle a un travail, elle est quelqu'un ; elle est *justifiée* : elle a *droit* à des moyens d'existence. Mais elle est harassée, servile, aux petits soins et écoute bouche cousue, opinant du bonnet aux sollicitations du regard, sa patronne déblatérer sur les dérives socialistes du gouvernement, l'incurie de l'Etat à assurer l'éducation qui lui permettrait de trouver le personnel qualifié dont elle a besoin, la paresse de tous ces gens qui ne veulent plus travailler, etc. Cependant, puisque la voilà désormais employée, la société est confortée dans sa vue qu'une chômeuse l'est parce qu'elle le veut bien et qu'« on » accepte de la soutenir dans son oisiveté coupable.

Cet exemple montre sans fard que le travail est aujourd'hui l'institution centrale au travers de laquelle s'exerce la domination de la société sur les individus.

L'inventivité fébrile de nos juristes salariées pour inventer des formes contractuelles instituant, en toute légalité, la fragilité statutaire du travailleur face à ses employeurs – « Arbeitgeber » comme dit si joliment la langue allemande – est tout à fait impressionnante : CDD, travail sur appel (parfois sans garantie d'heures *minima*), intérimaires, stagiaires avec ou sans salaire, etc. Le principe général de toutes ces formes est de souligner et sanctionner l'absence de droit de la travailleuse à une quelconque stabilité matérielle qui lui permettrait de s'installer dans l'existence. La peur du lendemain doit être l'aiguillon qui ne cesse de l'inquiéter quant à son « employabilité ». Elle perd ainsi toute maîtrise sur son existence, livrée à l'arbitraire d'un employeur jouissant du droit souverain inaliénable de renouveler ou non le contrat.

Cette fragilisation a accompagné la montée du chômage de masse. Raréfier le travail et « fluidifier » son marché étaient l'envers et l'endroit d'une même opération de contrôle.

Raréfaction de l'emploi, fragilisation contractuelle et suspicions antisyndicales se sont conjuguées pour lâcher la bride au procès d'intensification du travail. Cette dernière atteint à nouveau des niveaux qu'hier encore on ne pensait plus imaginables dans une société civilisée³. La croissance de la profitabilité du travail en est le résultat logique et s'exprime dans l'accélération de l'augmentation de la fortune des hyper-riches⁴. Vive la crise : les grandes fortunes privées n'ont jamais autant crû que depuis l'apparition du chômage de masse... A quelque chose, malheur est bon, n'est-ce pas ?

Dépossession de la travailleuse et concentration de la richesse sont l'envers et l'avvers d'un unique phénomène : plus la maîtrise du processus de travail repose sur le contrôle d'un large éventail de ressources disséminées spatialement exigeant une coordination lourde et des capitaux importants – pensons aux nombres de composants qui rentrent dans la fabrication d'une voiture ou d'un ordinateur – plus la travailleuse attachée à la réalisation d'un de ses composants est dépossédée, par

³ Voir Jean-Baptiste Malet, « Amazon l'envers de l'écran », *Monde diplomatique*, novembre 2013. Mais il est vrai qu'Amazon, sur ce terrain, semble se contenter d'emboîter le pas au toyotisme. Sur ce mode de production du point de vue d'un travailleur de base, voir Kamata 2010.

⁴ Ce seul titre, tiré du *Monde* du 10 juillet 2013, suffit à suggérer cette réalité : « Les 500 plus fortunés de France se sont enrichis de 25 % en un an. » Cette autre indication est également particulièrement évocatrice : « Leur richesse cumulée [...] a quadruplé en une décennie... » (*je souligne*).

le double mécanisme de la mise en concurrence et de l'« inutilité » du composant produit pour tout autre que le commanditaire⁵. Cette dépossession culmine dans l'incertitude *d'avoir*, demain encore, l'emploi et son salaire.

Prendre la mesure de la dépossession de la travailleuse dans ce dispositif est indispensable pour apprécier la portée émancipatrice, si modeste soit-elle, d'un dispositif comme le RBI. Dans l'organisation actuelle, la dépossession de l'employée porte sur à peu près toutes les dimensions de son existence : sa force de travail ne lui appartient pas puisqu'elle est sommée de la mettre au service de l'appareil productif ; son produit est de droit propriété de l'entreprise qui en dispose souverainement ; elle ne possède pas non plus son temps puisqu'elle ne peut rien planifier ni entreprendre pour elle ; elle est privée de la sécurité du lendemain puisqu'à tout moment son congé peut lui être signifié. Et cerise sur le gâteau, son chez elle ne lui appartient peut-être pas, contrainte qu'elle s'est trouvée d'acheter à crédit les quelques malheureux biens dont elle s'est équipée et risquant d'en être chassée si, à nouveau au chômage, elle ne pouvait bientôt plus honorer son loyer ou les intérêts. Enfin, toute cette machinerie de dépossession s'exerce sur elle sans qu'elle ait sur elle la moindre possibilité d'influence : **cette machinerie est constituée d'un arsenal légal-réglementaire** qui lui tombe dessus, l'agrippe et la dépouille sans qu'à aucun moment elle n'ait pu en discuter ni en contester les termes. Ceux-ci ont été posés-décidés en dehors d'elle par des instances, commissions, groupes de travail dont la composition relève du pouvoir discrétionnaire du prince-bureaucrate et qui n'ont jamais jugé utile de la consulter. Elle est littéralement saisie par une machinerie entièrement conçue-prévue-agencée hors d'elle et qui *ab ante* a disposé d'elle comme d'un simple objet, un simple input paramétré d'avance et jetable après usage.

Son statut de citoyenne, à supposer qu'elle ne soit pas étrangère, ne la protège guère, pas plus qu'il ne lui confère un quelconque pouvoir. Elle peut élever toutes les prétentions imaginables, elle est un « n'importe qui » et aucune instance émanant de la représentation politique n'a le devoir de l'entendre. Si, ayant à se plaindre, elle trouve porte close aux étages supérieurs de l'administration, nulle ne s'en offusque :

⁵ L'exception que constituent à ce jour les processeurs et certains composants d'ordinateur n'invalide nullement cette appréciation d'ensemble. Sur ce point, voir Gorz (1981 : 73-75).

une responsable a autre chose à faire qu'entendre les doléances de toutes les malheureuses, n'est-ce pas ? Sa seule liberté, si elle en a, est de dépenser selon son bon plaisir le solde de son maigre gage, une fois honorées toutes les charges obligatoires – *s'il y a solde...*

La conclusion de ces analyses est sans appel. La déréglementation qui domine les politiques publiques depuis trois décennies en tout cas a permis au capital de gagner en pouvoir au détriment des travailleuses, voire de purement et simplement l'annuler. Les manifestations d'indignation et de colère contre le rouleau compresseur de la mondialisation à Vancouver, Seattle, Gênes, Florence, etc. ne sont pas parvenues à infléchir, ne serait-ce que d'un pouce, le programme de libéralisation en cours de l'économie mondiale sous l'égide de l'OMC. Ce ne furent pour lui que menus accrocs qui n'ont rien remis en question. Dans ou face à l'entreprise transnationale, il n'y a plus de contre-pouvoir. Le seul obstacle que parfois elles rencontrent est la capacité d'ONG de nuire à leur image par des campagnes « publicitaires ». Au total cependant, en dépit de succès ponctuels, cet obstacle ne les dérange que marginalement : leur puissance, leur aura, leur respectabilité semblent à peine écornées. En tout cas, la connivence des grands acteurs économiques et des puissances publiques se poursuit, ainsi qu'en témoigne l'affairement transatlantique autour du nouveau traité en préparation dans le plus grand secret⁶.

En un sens, l'analyse ci-dessus suffit à légitimer le RBI : en affranchissant l'individu du joug de la recherche d'emploi dans une société où le travail se raréfie, il la pourvoit d'un espace d'autonomie, de libre disposition de soi, d'invention de sa vie impensable dans la société de travail. L'idée d'une égale liberté à disposer de soi y retrouve un sens, si embryonnaire soit-elle encore. Quiconque accorde une valeur autre qu'instrumentale à la liberté ne peut que reconnaître que celle-ci est continuellement foulée aux pieds dans nos sociétés et que le RBI apporte un premier correctif dont le coût est, somme toute, modeste.

Mais il faut faire encore un pas. Jusqu'ici, nous avons vu que l'injonction de la (re) mise au travail est le ressort de la domination dans la société de travail. Mais nous n'avons pas encore saisi celui de la dynamique de la raréfaction du travail. Est-elle accidentelle, momentanée ou au contraire structurelle ? Trouve-t-elle sa cause dans le procès économique à l'œuvre dans le capitalisme contemporain ?

⁶ Lori M. Wallach, « Le traité transatlantique, un typhon qui menace les Européens », *Monde Diplomatique*, novembre 2013.

Sur cette question, je devrai aller très vite, faute de place. Et pour cela me référerai sans plus de discussion à l'approche de la *critique de la valeur*, dont Robert Kurz en Allemagne fut le principal initiateur – relayée en France par Anselm Jappe (Jappe 2003).

1° Première proposition : la marchandise, cette forme cellulaire de la valeur, est, en tant que valeur (d'échange), un pur quantum de travail humain abstrait : la valeur d'une marchandise n'est rien d'autre que ce quantum. L'argent, qui n'est pas lui-même la valeur, mais sa forme en tant qu'équivalent général, permet l'échangeabilité universelle des marchandises, cristallisations de quantums déterminés de ce travail humain abstrait. Pouvant se convertir en toutes choses, il en vient à concentrer en lui la valeur parce qu'il est la possibilité illimitée d'accéder à toute richesse concrète.

2° Le capitalisme naît au moment où la valeur, concentrée dans l'argent, devient la finalité du processus : on ne produit pas des valeurs d'usage parce qu'on en a besoin, parce qu'elles remplissent une utilité, mais parce qu'est anticipée leur commercialisation à un prix déterminé qui fera rentrer plus de valeur que leur production n'en a coûté. En un mot, la finalité du processus – du point de vue de l'investisseur, i.e. de celui qui en décide – n'est autre que l'accroissement de la valeur. Selon les termes mêmes de Marx : la valorisation de la valeur (*Verwertung des Wertes* ; cf. Marx 1867 : 171).

Ce point est absolument essentiel à comprendre. On peut créditer le capitalisme d'être le système productif le plus puissant, le plus à même de dynamiser l'efficacité et l'inventivité productives. *La production de choses utiles en elle-même ne lui importe pourtant pas.* Son unique objet est la valorisation de la valeur. A $t+1$, le capitaliste doit pouvoir identifier sur son tableau de bord que la valeur de l'ensemble de ses « assets » s'est accrue par rapport à t . Une production cesse d'être *rentable* ? Entendez : à travers elle, le capital ne croît plus (suffisamment). Elle est bientôt interrompue – *indépendamment* de son apport à la qualité de vie de la société. Ou alors diminuée en quantité et en qualité.

Pour atteindre une rentabilité de 15 %, le conseil d'administration du groupe de presse décide de réduire les coûts salariaux : en termes humains, on met à la porte des journalistes et leur personnel de soutien, on casse des équipes de travail, on met les gens en concurrence, on mine les solidarités qui se sont créées petit à petit, on promet des promotions à ceux-celles qui sauront se montrer « loyaux » au projet de la direction, on réduit l'offre et la qualité des informations destinées au lectorat en pariant sur le fait que celles-ci ne se traduiront pas par une baisse des rentrées.

En tant que telle, la qualité ne compte pas, ne serait-ce que parce qu'aucune mesure objective ne peut en être donnée. Seule est prise en compte sa traduction en termes monétaires, seule mesure « objectivable » de la satisfaction du lectorat. Dans l'horizon capitaliste, la seule mesure de la qualité est la marge de profit dégagé.

Ce qui signifie ceci : là, l'abstrait – la valeur, le nombre de zéros sur le bilan – règne sur le concret – les choses d'usage, le champ, l'arbre, la beauté du paysage, l'autre. Il s'en empare, l'arraisonne à ses propres fins, le souille, le dévaste, le presse, le jette, l'abandonne, etc. selon ce qui sert sa croissance.

42

Rien n'a de valeur que la valeur abstraite et son accroissement. Tout y est subordonné, jusqu'à la vie humaine. La mort de syndicalistes résistant aux projets de telle multinationale en est l'illustration aussi banale que sinistre.

3° Lorsque ce système est couplé à des dispositifs productifs dont l'efficacité est si grande qu'elle permet de réduire le travail socialement nécessaire à une fraction de ce qui était requis naguère, il entraîne immédiatement une réduction drastique de l'offre de travail. Ce processus est très exactement ce qui se produit avec le numérique et la création d'automates et de robots qui, jusque dans le travail intellectuel, se substituent aux hommes⁷. La logique concurrentielle des capitaux rivalisant pour l'appropriation de la survaleur rend ce processus inéluctable, entraînant mécaniquement l'éviction des humains de la production « rentable » et du coup la production en masse d'humains surnuméraires.

La conjonction de la sommation à l'emploi et de la destruction de l'emploi par la dynamique de la concurrence capitaliste à la faveur de la révolution de l'intelligence artificielle ne peut que conduire à cette situation absurde : un amoncellement de richesses produites comme jamais auparavant dans l'histoire et une proportion de plus en plus grande d'hommes et de femmes dans l'incapacité d'en acquérir faute de pouvoir accéder à la forme-valeur argent *via* un emploi dans le secteur productif. Avec cette question qui devrait toutes nous interpeller : que deviendront ces humains, promis à être de plus en plus nombreux au cours des prochaines décennies, tenus à distance de la sphère productive et de la forme-argent ? La violence de la concurrence entre travailleuses va encore aller en s'amplifiant. Demain les violences commises

⁷ Sur l'usage des algorithmes et du trading à haute fréquence dans la finance, voir Anonyme (2013). Sur le processus de la destruction du travail par l'automatisation et le déploiement des possibles ouverts par la vague, encore largement à venir, de robotisation de l'activité productive, le classique de Jeremy Rifkin (1995), *La fin du travail*, demeure une référence.

aujourd'hui contre les « autres » pourraient nous sembler d'une très grande retenue en comparaison de celles à venir. Et les noyades de Lampedusa apparaître comme les prodromes d'une guerre ouverte d'une tout autre ampleur.

Dans cette conjonction, le RBI s'impose autant comme ce qui peut libérer l'activité du joug de la rentabilité pour le capital que comme barrage devant la déflagration de violence mue par la volonté aveugle de survie. Une digue pour permettre la préservation de la vie civilisée.

Tel est le choix qui se présente à nous et dont l'urgence ne va faire que croître avec l'approfondissement des tendances esquissées ci-dessus : laisser continuer le jeu du marché capitaliste avec toute sa puissance de concentration, d'exclusion, d'exploitation et de dévastation ; ou décider que nous devons avoir le pouvoir de façonner, même si c'est de manière limitée, la forme de notre vivre-ensemble en nous fixant comme priorité d'assurer à chacune le socle matériel minimal garantissant son existence, certes, mais surtout en remettant, ainsi, à la puissance créatrice du commun le soin de notre avenir au sein de cette nature dont nous sommes issues et qui est notre unique abri.

Bref, choisir le RBI afin que l'être SDF et la poubellisation de la planète ne soient pas notre avenir. Franchement, ce n'est pas cher payer(é).

Références

ANONYME (2013), 6, Bruxelles, Zones sensibles.

BELLET Maurice (2013), *L'avenir de la révolution*, Paris, Bayard.

GORZ André (1981), *Adieux au prolétariat*, Paris, Seuil (Points).

GORZ André (1997), *Misères du présent. Richesse du possible*, Paris, Galilée.

JAPPE Anselm (2003), *Les Aventures de la marchandise. Pour une nouvelle critique de la valeur*, Paris, Denoël.

KAMATA, Satochi (2010), *Toyota : l'usine du désespoir* (nouv. éd.), Paris, Demopolis.

MARX Karl (1867), *Le capital. Livre I*, trad. Lefebvre, Paris, PUF, 2006.

RIFKIN Jeremy (1995), *La fin du travail*, Paris, La Découverte.

TOUBLAN Olivier (2013), « Moins de travailleurs pauvres »,

URL : <http://www.iconomix.ch/fr/blog/729-moins-de-travailleurs-pauvres-en-suisse>, consulté le 9 mai 2014.